

L'expression concrète de l'esprit de Genève



Célébrer les 20 ans de la loi sur le financement de la solidarité internationale, c'est reconnaître la portée de ce geste politique fort et l'importance du travail effectué depuis. Genève n'a certes pas attendu 2001 pour faire preuve de solidarité, ce principe étant indissociable de l'histoire et de la tradition de notre canton. Cette loi a néanmoins permis, pour la première fois en Suisse, de poser un objectif clair et un cadre cohérent pour mener à bien de très nombreux projets de développement et de coopération.

A travers cette publication, nous avons souhaité rendre hommage à celles et ceux des milieux associatif et politique qui ont œuvré à l'élaboration et à l'adoption de cette loi, ainsi qu'à toutes les personnes qui lui donnent vie depuis, que ce soit au sein du service cantonal de la solidarité internationale ou à travers nos partenaires engagés sur le terrain. Au-delà du texte de loi et des montants, il y a avant tout l'impact très concret des projets que nous soutenons et dont nous vous invitons ici à découvrir quelques exemples emblématiques.

Grâce au fonds de solidarité internationale, le canton de Genève a répondu présent pour venir en aide aux victimes de crises humanitaires majeures, lors de catastrophes naturelles, de conflits armés, d'épidémies ou encore de déplacements de populations. Son soutien permet par ailleurs d'œuvrer à la défense des droits humains là où ils sont le plus menacés, de soigner des maladies négligées ou de proposer à des jeunes, des femmes et des personnes réfugiées de suivre des formations et de renouer ainsi avec des perspectives d'avenir.

Au fil des années, la politique de solidarité internationale du canton a su évoluer pour tenir compte des nouveaux besoins. Nous avons, de ce fait, progressivement renforcé notre engagement dans le domaine de l'environnement et consacrons, depuis 2010, environ un million de francs par année à des projets en lien avec le changement climatique. Depuis 2015, année de l'adoption par les Nations Unies de l'agenda 2030 et des objectifs de développement durable, le canton a adapté le financement de projets pour répondre au mieux à ce cadre global, sans pour autant limiter son soutien à de petites associations.

Le monde poursuit sa rapide mutation et le domaine de la solidarité est, comme d'autres, directement affecté par les bouleversements récents que nous connaissons. Ces défis doivent nous encourager à réinventer la collaboration avec les acteurs du développement et de l'aide humanitaire. Une certitude demeure pourtant, le canton de Genève continuera à mener une politique de solidarité

internationale ambitieuse et affirmée, faisant ainsi honneur à l'esprit de Genève. Ceci, bien sûr, grâce à l'engagement remarquable des collaboratrices et collaborateurs du service de la solidarité internationale et à celui de nos organisations partenaires, à qui le Conseil d'Etat témoigne sa profonde reconnaissance.

Nathalie Fontanet

Conseillère d'Etat chargée de la solidarité internationale



Une loi pionnière en Suisse

Le 4 octobre 2001, le Grand Conseil genevois adoptait la loi sur le financement de la solidarité internationale. Celle-ci fixait un objectif ambitieux préconisé par les Nations Unies, à savoir que le canton de Genève consacre 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à la solidarité internationale, en soutenant divers projets dans ce domaine. Il s'agissait alors d'une première en Suisse qui a eu valeur d'exemple dans d'autres cantons.

Les motivations politiques figurant alors dans le rapport de commission du Grand Conseil sont éloquentes et résonnent encore aujourd'hui: « Fidèle à sa longue tradition en matière humanitaire et de promotion de la paix, Genève doit pouvoir s'engager plus largement encore et dans le long terme afin d'exprimer sa solidarité à tous niveaux, des individus aux nations, pour le développement de la démocratie, pour de meilleurs équilibres sociaux et économiques et contre toutes les formes de discriminations ».

Depuis, ce principe a été inscrit dans la Constitution de la République et canton de Genève, à l'article 146 « L'État soutient la vocation internationale de Genève en tant que centre de dialogue, de décision et de coopération internationale, fondé sur la tradition humanitaire et le droit, ainsi que sur les valeurs de paix et de solidarité ».

Dans les faits, à Genève, la solidarité internationale est concrétisée conjointement par le canton et les communes, l'engagement de l'un venant renforcer les efforts des autres. L'ensemble des communes genevoises, sans exception, y contribuent. Près d'une moitié d'entre elles atteint d'ailleurs le 0.7% de leur budget de fonctionnement.

Enfin, une étude de l'Université de Genève a montré que le montant annuel alloué à la solidarité internationale par les collectivités publiques genevoises, canton compris, représente près de 50% des contributions cumulées de tous les cantons et communes suisses.

La FGC, force motrice de la solidarité internationale du canton

La Fédération genevoise de coopération (FGC) a été fondée à la fin de l'année 1966 par une poignée d'associations travaillant dans le domaine de la coopération au développement et soucieuses d'unir leurs forces pour favoriser un monde plus juste, plus équitable et basé sur la dignité humaine. Elle a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de la loi genevoise sur le financement de la solidarité internationale, grâce à un travail remarquable auprès du monde politique et de la population pour faire prendre conscience de l'importance de cet enjeu.

Dès sa création, la FGC a été soutenue par le canton. Depuis 2003, ses liens avec ce dernier se sont concrétisés par un contrat de prestations, portant actuellement sur un montant annuel de 3 millions de francs.

Aujourd'hui, cette faîtière dynamique et créative rassemble une soixantaine d'organisations genevoises, dont elle soutient les projets de développement, de partage des savoirs et d'information. La FGC joue pleinement son rôle de moteur pour informer, sensibiliser, mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics autour des défis de la coopération internationale. C'est aussi à elle que l'on doit l'élaboration de la brochure Solidarité Genève Sud, une enquête publiée tous les 5 ans sur les efforts de solidarité internationale de chaque collectivité publique genevoise.

FEDERATION GENEVOISE DE COPERATION

Mettons le monde en mouvement

Engagement politique de la première heure

Carlo Lamprecht a été le premier conseiller d'Etat chargé de la solidarité internationale. Il témoigne.



Conseiller d'Etat chargé du département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures entre 1997 et 2005, Carlo Lamprecht a ardemment soutenu la loi dont il a également assuré la mise en œuvre. Vingt ans plus tard, il revient sur ce moment historique.

Qu'est ce qui a changé avec l'adoption de cette loi?

Genève contribuait déjà un peu à la coopération au développement et à l'aide humanitaire, mais de manière disparate, sans véritables critères d'attribution, au gré des circonstances et des demandes ponctuelles adressées, en ordre dispersé, à différents départements. Il fallait faire mieux et davantage pour conforter la place et l'image de la Genève internationale. Ainsi, en 2001, le Canton a voulu se doter d'un nouveau cadre législatif cohérent, qui atteste de son engagement solidaire et humanitaire, tout en offrant une visibilité à son rayonnement international.

Quel est votre souvenir de la mise en œuvre de la loi?

La création du service de la solidarité internationale, au sein de mon ancien département s'est caractérisée par un élan d'enthousiasme et une collaboration étroite de tous les acteurs institutionnels et associatifs genevois. La Fédération genevoise de coopération, les organisations non gouvernementales (ONG), les promoteurs de l'Agenda 21, les administrations des différents départements, tous se sont impliqués pour une application efficace et transparente de la nouvelle loi.

Avez-vous rencontré des difficultés?

Il a fallu négocier, discuter et surmonter bon nombre d'obstacles, à commencer par l'octroi d'un budget pérenne par le Grand Conseil. Car lorsque l'Etat doit faire des économies, c'est souvent vers la solidarité internationale que l'on regarde. Un réflexe qui n'est pourtant plus de mise aujourd'hui. En œuvrant à la fois au profit des plus démunis et de la Genève internationale, en fixant un cadre clair à l'évaluation et au contrôle des projets financés, et en initiant des partenariats inédits avec la Confédération (DDC), le service

de la solidarité internationale a eu raison des réticences. Il a su gagner la confiance des députés, et du Conseil d'Etat, chargé, in fine, de l'approbation des programmes de coopération.

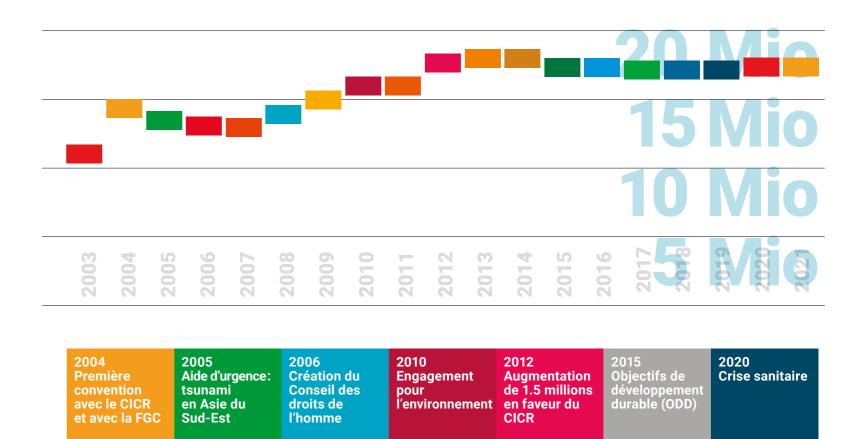
Quelle est votre vision de la solidarité internationale du canton aujourd'hui?

Le monde évolue et avec lui la vision de la coopération internationale. L'objectif des 0.7%, on le sait, est encore loin d'être atteint. Vingt ans après l'entrée en vigueur de la loi, Genève consacre 0.2% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale. Ce qui n'a pas empêché une nette augmentation

en chiffres absolus. En vingt ans, le budget dévolu à la solidarité internationale a été multiplié par trois. Et si on triplait la mise dans les vingt prochaines années ? Genève a les moyens d'apporter sa pierre à l'édification d'un monde plus juste et je l'espère, aussi la volonté



Evolution du budget de la solidarité internationale







Tremblement de terre en Haïti

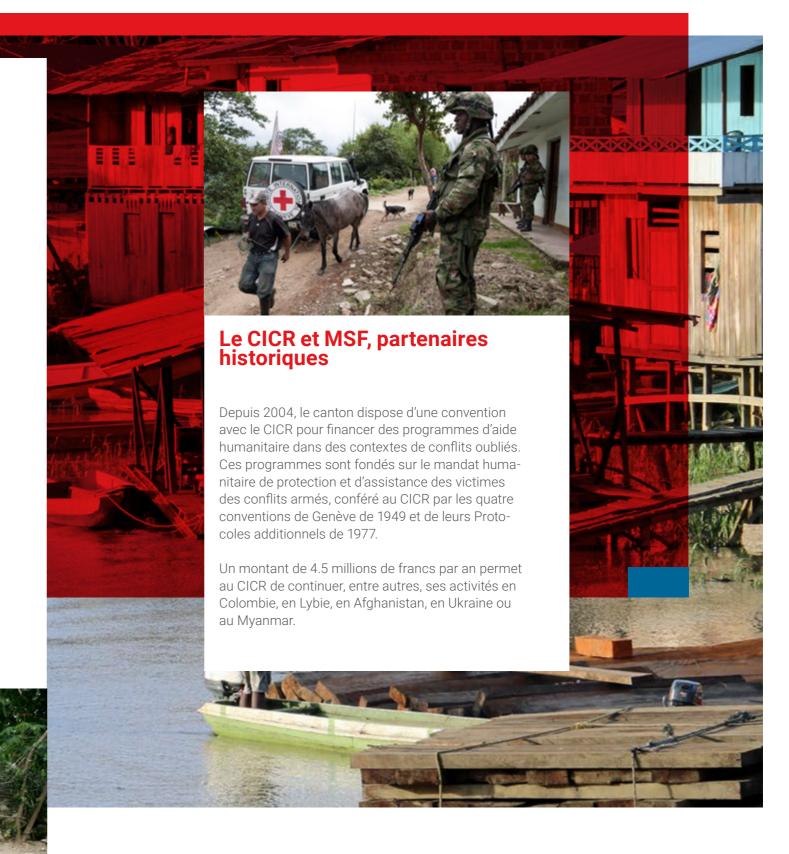
Le séisme du 12 janvier 2010 avait fait plus de 280'000 morts, plus de 300'000 blessés et 1.5 million de sans-abri dénombrés, avec des scènes d'horreur et de chaos. Au lendemain du tremblement de terre, une aide humanitaire massive s'est déployée en Haïti, avec de nombreuses ONG et un manque de coordination de l'aide qui s'est avéré très problématique.

Le canton a fait le choix de soutenir les organisations suisses qui étaient déjà présentes en Haïti avant janvier 2010, qui connaissaient le terrain et pouvaient s'appuyer sur des partenaires locaux.

Par le biais de Terre des Hommes Suisse, 240 enfants sans support familial ont été accueillis et ont bénéficié d'un hébergement transitoire et 340 enfants sinistrés ont été scolarisés à travers la mise en place d'un programme d'éducation de base adapté.

Suite au séisme, plus de 5'000 personnes ont dû subir une amputation. Avec l'appui du canton, la filière psychomotricité de la Haute école de travail social de Genève (HETS) et l'Université d'Haïti ont créé un centre de réhabilitation pour les personnes amputées souffrant de douleurs fantômes.

Par ailleurs, les associations de la diaspora ont financé la réhabilitation et la reconstruction d'écoles détruites par le séisme.







Défense des droits humains

A travers le monde, les personnes qui défendent les droits humains sont fréquemment menacées, criminalisées, emprisonnées, voire même assassinées. L'accompagnement international est un instrument qui produit un effet dissuasif et, en même temps, agit comme un soutien moral pour celles ou ceux qui en bénéficient.

La création du Conseil des droits de l'Homme à Genève, en 2006, a véritablement lancé le soutien du canton à des projets de défense des droits humains. Depuis, Genève a soutenu plus de 30 ONG actives dans la défense des droits humains et a attribué 10% de son budget annuel à projets dédiés.

Soutenir les défenseurs des droits humains

Au Guatemala, CODECA (Comité de Desarrollo Campesino) est une organisation qui lutte de manière pacifique pour la défense des droits humains, la défense de la Terre Mère et l'instauration d'une Constitution populaire et plurinationale.

Depuis sa création, en 1992, pas moins de 8'114 membres de ce mouvement ont subi différents types d'agression, dont 30 assassinats ainsi que 3'425 poursuites pénales entre 2011 et 2020.

Sensible à cette situation, le canton soutient depuis 2015 le travail de CODECA en faveur de la promotion de la défense et de l'application des droits humains, en particulier le droit du travail des femmes paysannes.



Prévenir la torture

Durant les 20 dernières années, la mobilisation de l'organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de ses partenaires pour protéger et soutenir les défenseurs de droits humains (DDH) a permis au mouvement mondial de défense des droits humains de connaître une croissance exponentielle. Cet engagement est soutenu depuis 2004 par le canton de Genève. En même temps, suite aux événements du 11 septembre 2001, le contexte s'est durci et la situation des DDH s'est détériorée. De nombreux gouvernements ont adopté des législations restrictives, justifiées au nom de la sécurité nationale, de l'identité et des valeurs traditionnelles, qui limitent les libertés fondamentales, visent à contrôler la société civile et réduisent la marge de manœuvre des organisations de droits de l'homme. Des actions de plaidoyer ont eu lieu ces dernières années, notamment au Honduras, au Mexique, au Cambodge, en Colombie au Burundi, en Turquie et en Iran. En 2018, 321 DDH ont été tués dans 27 pays.

Nombre de cas de tortures et de mauvais traitements ont lieu lors des interrogatoires dans le but d'extorquer des aveux aux suspects, à l'abri des regards. Le recours à la torture et aux mauvais traitements peut être réduit efficacement par une combinaison de mesures préventives, comme la mise en place de garanties juridiques et procédurales pendant la garde à vue. Parmi les garanties fondamentales des premières heures de détention figurent l'accès à un avocat et à un examen médical indépendant, la connaissance de ses droits et l'information aux proches de la détention.

En 2020, les mesures d'exception prises dans le cadre de la crise sanitaire ont mené à un accroissement des cas d'abus de pouvoir, de détentions arbitraires et de mauvais traitements.

Fortes de ce constat, l'Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) et l'Association pour la Prévention de la Torture (APT) ont répondu aux risques que pouvait représenter la COVID-19 dans les sites de détention et en matière de recours excessif à la force par la police. Un plaidoyer ciblé sur la détention a mené à la libération de 3'700 détenus sur le continent africain.





En Tanzanie, comme ailleurs en Afrique, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont fréquents. Ils se focalisent sur l'accès à la terre et à l'eau, particulièrement pendant les périodes de sécheresse, de plus en plus longues en raison du changement climatique.

Le canton de Genève soutient la

fondation Antenna Technologies

qui s'engage, depuis juin 2018,

dans un projet novateur dans le

domaine de l'élevage aviaire. En

partenariat avec l'Institut Agricole

d'Obala (IAO) au Cameroun, il vise

à introduire une filiale écologique

des emplois durables, et par la

même occasion, à ouvrir de nou-

velles perspectives d'investisse-

L'option pour l'élevage d'une race

de poulet dite robuste, même s'il

nécessite un cycle de 180 jours,

tend à pallier les inconvénients de

l'élevage conventionnel - cycle de

40 à 60 jours - des races hybrides (mauvaise qualité, dépendance aux

antibiotiques, coût de l'alimenta-

tion et des vaccins élevés).

ment dans ce secteur.

d'élevage de poulet fermier, à créer

L'association Biovision, soutenue par le canton, apporte des solution durables en favorisant les systèmes de production équilibrés via la formation aux méthodes agro-écologiques, la protection des ressources naturels ainsi que la création et la gestion d'entreprises.

Parallèlement, la mise en place de circuits courts, qui valorisent la transformation et la commercialisation de produits biologiques de qualité, facilite l'accès au marché des agriculteurs et des éleveurs qui parviennent ainsi à augmenter leurs revenus. Réduire les effets du changement climatique

Les incidences du changement climatique global au Népal affectent en particulier les communautés rurales des régions montagneuses de l'Himalaya. Confrontées à la modification du régime des pluies et à des périodes de sécheresse plus longues, ces communautés, qui vivent d'une agriculture de subsistance, peinent à couvrir leurs besoins en eau pour leur consommation et l'irrigation.

Pour réduire la vulnérabilité de ces communautés, sécuriser l'approvisionnement en eau, favoriser la sécurité alimentaire et améliorer la compréhension des acteurs locaux des dynamiques en cours, l'IRHA (Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie) propose une approche intégrée grâce, notamment, au financement du canton. Celle-ci combine plusieurs composantes: la lutte antiérosive, le maintien et l'amélioration du sol, la gestion des ressources en eau et des écoulements, le renforcement des capacités de gestion des communautés locales et des pratiques agricoles.

Favoriser l'efficience énergétique

Depuis 2016, un prototype de pompe à pédales Swiss-PEP, conçu par un ingénieur suisse, est utilisé en Afrique de l'Ouest. La fabrication des pompes est actuellement garantie localement via trois ateliers au Burkina Faso.

L'association Aqua Alimenta, soutenue par le canton depuis 2017, utilise et fait la promotion de cette technologie non-polluante dans le cadre d'un projet d'irrigation et de forages pour des parcelles qui sont désormais cultivées selon les principes de l'agroécologie (reboisement, production maraichère, compost et semences).

Projets en faveur de l'environnement



du canton.

Plus de 50 organisations ont bénéficié des fonds

Les objectifs de développement durable

En septembre 2015, la communauté internationale s'est dotée d'un nouveau cadre mondial pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté avec l'adoption de l'Agenda de développement durable (Agenda 2030). Ce plan d'action vise, d'ici à 2030, l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, mais se consacre également à l'éducation, à la santé, à l'égalité des sexes, à l'eau, à l'énergie, à l'économie et à l'emploi, à la biodiversité et aux écosystèmes ainsi qu'aux sociétés pacifiques et inclusives.

Une étude de l'Université de Genève, réalisée en 2018, met en valeur le travail réalisé par les ONG genevoises actives dans la coopération au développement dans les principaux pôles de compétences des objectifs de développement durable (ODD).

Six pôles de compétences

Les ONG genevoises se répartissent sur six pôles distincts et interconnectés, en fonction de leurs différentes activités dans les domaines couverts par les ODD.



Défense de l'environnement (20,7%)

Accès à la santé (22,3%)
Partage du savoir et de l'innovation (25,4%)
Lutte contre la pauvreté et la faim (30,6%)
Paix, justice et droits humains (47,5%)
Education, égalité des sexes et emploi (41,8%)







































Contribuer à soigner les maladies négligées

Entre 2010 et 2018, le canton a participé à la réduction du taux de prévalence de la maladie du sommeil dans des pays endémiques d'Afrique en mettant progressivement en place l'utilisation d'un traitement simplifié de la maladie. Plus de 4'000 personnes ont été dépistées chaque mois en RDC (République démocratique de Congo) grâce à des équipes mobiles.

Le noma est une affection gangré-

neuse foudroyante de la bouche

et du visage qui détruit les tissus

talité élevée (70% à 80% des cas

mous et les os entraînant une mor-

sans traitement, et ce en guelgues

jours). En revanche, grâce à l'admi-

nistration d'un traitement simple

(hydratation, alimentation et anti-

biotique), le noma peut être guéri

en une semaine seulement. Pour

les cas les plus graves impliquant

des séquelles physiques, une inter-

vention chirurgicale est nécessaire

La fondation Sentinelles a mis

en place un programme de lutte

contre le noma, déjà en 1990 au

Burkina Faso et en 1992 au Niger.

depuis avec le soutien du canton.

Ce programme s'est poursuivi

in situ ou en Suisse.

La fondation DNDi (Drugs for neglected diseases initiative) a permis l'accès à un nouveau traitement, le fexinidazole. Après plusieurs années de test clinique, ce traitement a reçu le feu vert de l'Agence européenne des médicaments en 2018. Il a par la suite été enregistré en République démocratique du Congo en tant que premier traitement entièrement oral contre la maladie du sommeil.





En 2006, le canton a développé une campagne de sensibilisation visant les communautés somalienne, éthiopienne, érythréenne et soudanaise vivant dans le canton de Genève sur les effets néfastes pour la santé des femmes de toutes les formes de mutilations génitales. Par la suite, des projets visant l'élimination des mutilations génitales et des mariages précoces/forcés ont été soutenus dans différents pays d'Afrique. Ces projets placent l'information et la sensibilisation des communautés et des autorités administratives, traditionnelles, religieuses, éducatives au cœur de leurs activités.

Promouvoir la santé mentale

De 2010 à 2018, les cantons de Berne, Fribourg, Genève et du Jura se sont associés à la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) pour renforcer le système de santé mentale en Bosnie-Herzégovine, où les séquelles traumatiques de la guerre du début des années 90 étaient toujours présentes. Ce partenariat a permis de fournir des compétences techniques et stratégiques en mobilisant des experts et des institutions cantonales suisses en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

Intégrés dans les structures de santé primaire, les centres de santé mentale offrent désormais des prestations de qualité, grâce à des équipes multidisciplinaires. Des thérapies occupationnelles et de nouvelles formes de gestion des patients s'associent à des campagnes de lutte contre la dépression et l'anxiété.

Grâce à ces actions conjointes, les taux d'hospitalisation des personnes souffrant de troubles mentaux a diminué de 30% depuis le lancement du projet.











Formation tertiaire pour les réfugiés

En 2020, près de 80 millions de personnes à travers le monde ont été déplacées de leur foyer par les conflits et les persécutions, dont 45.7 millions dans leur pays, 29.6 millions hors de leurs frontières et 4.2 millions de demandeurs d'asile. La période moyenne de déplacement forcé est estimée à plus de 20 ans, ce qui transforme une crise humanitaire en crise prolongée.

Dans les contextes de migration forcée, seuls deux enfants sur trois sont inscrits dans une formation primaire et 24% atteint le niveau secondaire. Seuls 3% des réfugiés dans le monde ont accès à une formation tertiaire. L'éducation contribue pourtant à renforcer la résilience individuelle et collective, ainsi qu'à favoriser la paix.

L'Université de Genève a développé des modèles de formation tertiaire en situation d'urgence dans le camp de Dadaab, au Kenya dans le but d'offrir des perspectives de développement de compétences supérieures aux réfugiés et aux personnes déplacées dans des contextes de conflit et de crise

En 2015, le lancement de la Geneva Summer School of Higher Education Emergencies (HEiE) constitue un projet novateur afin de permettre la formation des personnes appelées à développer des solutions de formation tertiaire pour les réfugiés. Le projet a été délocalisé sur le terrain, au Kenya et en Jordanie.







Quelles priorités à venir?

A l'occasion du 20^e anniversaire de la loi sur le financement de la solidarité internationale, Gilles Carbonnier, vice-président du Comité International de la Croix-Rouge, livre ses réflexions.

Quel regard portez-vous sur la solidarité internationale auiourd'hui?

La pandémie de COVID-19 vient s'ajouter aux changements climatiques qui frappent durement les populations les plus vulnérables, notamment dans les conflits armés de longue durée. L'irruption de nouvelles technologies disruptives bouleverse les sociétés et le marché du travail. L'arrivée au pouvoir des Talibans en Afghanistan sonne le glas de l'ordre mondial libéral-démocratique dominé par les Etats-Unis et ses partenaires occidentaux.

Comment voyez-vous l'avenir?

Tout exercice prospectif est aujourd'hui hasardeux: les dystopies imaginées par les auteurs de science-fiction se trouvent vite dépassées par la réalité. C'est précisément dans ce contexte mouvant et imprévisible que les acteurs de la solidarité internationale ont un rôle clé à jouer: favoriser l'émergence et l'avènement d'utopies positives.

Qu'est-ce qui a changé en 20 ans?

Le temps des grandes interventions de développement impulsées par des agents externes est révolu ; il s'agit de soutenir des processus et des initiatives menées localement. L'évolution démographique, caractérisée par un doublement de la population africaine et un vieillissement rapide dans d'autres régions, implique de refonder les politiques migratoires dans une perspective de développement durable.

En outre, l'Afrique est en passe d'acquérir un avantage comparatif basé sur une abondance relative de main d'œuvre plutôt que de terre et de matières premières. Il y a là une occasion unique de soutenir les efforts de diversification économique du continent en favorisant la production de biens et services à plus forte valeur ajoutée tout en évitant les écueils de modèles d'industrialisation dépassés. Il s'agit de tirer parti de la révolution numérique, d'investir dans les énergies renouvelables et d'autres secteurs clés dont la santé.



La solidarité internationale conserve-t-elle encore un rôle essentiel?

Oui, celui de renforcer les services de base dont la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'électricité et une protection sociale vitale, notamment dans les contextes les plus fragiles où l'Etat n'est pas en mesure d'assumer ces responsabilités.

Quels profils sont nécessaires pour relever de tels défis?

Des compétences toujours plus pointues sont requises, avec une capacité à collaborer avec des acteurs d'autres métiers et secteurs. Au sein même des organisations de développement, la pandémie a accéléré la dévolution de pouvoir et de responsabilités des expatriés aux compétences nationales et locales, qui doivent être renforcées.

Finalement, dans un monde multipolaire et toujours plus polarisé, les acteurs de la solidarité internationale doivent pouvoir bâtir des ponts et ouvrir des espaces de concertation entre modèles de développement ou Weltanschauung divergents. Ceci requiert une capacité de décentrement, un ancrage de terrain et une pensée réflexive qui a trop longtemps fait défaut aux tenants de l'orthodoxie développementaliste occidentale.



Au service de la solidarité internationale

Maria Jesus Alonso Lormand dirige le service de la solidarité internationale du canton de Genève depuis 2005. Elle témoigne de l'engagement du canton en faveur de la solidarité internationale.

J'ai connu 7 magistrates et magistrats appartenant à toutes les familles politiques. Cela ne les a pas empêchés de porter et défendre haut et fort la loi sur le financement de la solidarité internationale. Lors des votes des budgets, la défense de la solidarité internationale n'a pas toujours été une tâche facile. Pourtant, elles et ils ont réussi à avoir l'adhésion d'une partie importante du Grand Conseil qui nous fait confiance.

Il est vrai que notre financement ne s'élève pas à 0.7% du budget cantonal comme indiqué dans la loi. Il est vrai aussi que ces dernières années, le budget de la solidarité est demeuré inchangé. Le service participe ainsi à l'effort collectif du canton de Genève. Toutefois, si nous n'avons pas eu d'augmentation, nous n'avons pas subi de baisse et cela mérite d'être relevé.

Bien entendu, Genève, à elle seule, ne va pas éliminer l'extrême pauvreté, ni donner l'accès à la santé à toutes les populations vulnérables, ni résoudre toutes les crises humanitaires. Mais pendant ces 20 dernières années, nous avons réussi à améliorer les conditions de vie de milliers de personnes, favorisé l'accès à l'éducation de milliers de filles et garçons, si essentielle à la construction de leur avenir, soutenu des paysans dans le développement de modes de production plus adaptés pour assurer la souveraineté alimentaire.

Personnellement, j'ai eu des moments qui m'ont marqué. Par exemple les discussions avec des patients atteints de troubles mentaux suivis dans les centres de santé mentale en Bosnie. Patients qui, avant la création de ces structures, étaient internés dans des hôpitaux psychiatriques. Egalement, le travail sur les douleurs fantômes des personnes amputées lors du séisme en Haïti; ou le bonheur et le sourire des jeunes lors de la remise des diplômes d'une école d'infirmiers en Tanzanie...ou encore les efforts en faveur de la lutte contre les mutilations génitales féminines et je ne peux pas tous les mentionner.

J'aimerais remercier les centaines de personnes qui travaillent ici, à Genève, souvent de manière bénévole, mais toujours avec engagement, pour faire parvenir « leur solidarité » aux plus vulnérables.

Et dire merci à toutes celles et ceux qui participent, chaque jour, à la construction d'un monde meilleur.



Chiffres clés

Près de 300 Mio de francs attribués



crédits photo

p 1: CICR - Kate Holt

p 2: Adobe Stock - Samuel B.

p 2: Luca Fascini

p 3: DF

p 4: Grand Conseil - Loris von Siebenthal

p6:FGC

p 7: Creative Commons

p 8: CICR - Aguilera Laura

p 10-11: CICR - s.n.(1)

p 12-13: IFRC - Jose Manuel Jimenez

p 12-13: CICR - Didier Revol

p 14-15: CICR - Matthys Olivier p 14-15: MSF - Avra Fialas

p 14-15: MSF - Martin Zinggl

p 16-17: YAS - Antoine Tardy

p 18-19: TNH - Seth Berry

p 18-19: UN Photo - Christopher Herwig

p 18-19: APT

p 20-21: TNH - Zakir Hossain Chowdhury

p 22-23: CICR - Florian Seriex

p 22-23: Aqua Alimenta

p 24: Swisscontact

p 24: Aqua Alimenta

p Z+. Aqua Alli II

p 24: DAI - SSI

p 24: TNH - Zakir Hossain Chowdhury

p 24: CICR - Biju Boro

p 24: Cayla solidaire

p 26-27: DNDI - Abraham Ali Photography

p 28-29: Amis de sentinelles

p 28-29: DNDI - Neil_Brandvold

p 28-29: CICR - S.N.(2)

p 30-31 : Nai Qala

p 32-33: ASASE

p 32-33: TdH - Camay Sungu

p 34-35: Luca Fascini

p 36-37: Collège Voltaire

p 36-37: UNIGE - Michel Reymond

p 36-37: YAS - Antoine Tardy

p 38-39: ThéâtreSpirale

p 38-39: Fondation Hirondelle - Marc

Ellison

p 40-41: CICR

p 40-41: MSF - Brendan Bannon

p 42-43: DAI - SSI

p 42-43: MSF

p 42-43: PBI

p 42-43: IHEID - DPP





